

**Insertion** • ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JUIN, LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) ENREGISTRE UNE MONTÉE EN CHARGE PROGRESSIVE.

# Le dispositif rSa trouve ses marques

**S**i les anciens bénéficiaires du RMI et de l'API ont basculé automatiquement dans le dispositif rSa socle, les publics pouvant bénéficier du rSa activité (complément de ressources pour les personnes en emploi) ne sont pas encore tous manifestés. « 30 % des estimations initiales ont été atteintes en France et 45 % dans l'Yonne », précise Cécile André, sous-directrice de l'Insertion au Conseil Général.

## “ Une institutrice seule avec trois enfants est éligible.”

Michel, 42 ans, est cariste à temps plein dans un entrepôt et est payé au Smic. Son épouse s'occupe de leurs deux enfants. Grâce au dispositif rSa, il obtient un gain mensuel de 212 euros (301 euros de complément de revenus et ajustement de la prime pour l'emploi).

Mila, 32 ans, travaille comme caissière à temps partiel. Elle gagne 800 euros par mois et touche 87 euros d'allocation de soutien familial pour sa fille de deux ans, qu'elle élève seule. Elle perçoit désormais le rSa et bénéficie d'un complément de revenus de 278 euros par mois soit compte tenu de l'ajustement de la prime pour l'emploi, un gain mensuel d'environ 200 euros.

### SELON LA COMPOSITION FAMILIALE.

« Le rSa est fonction des ressources mais également de la composition familiale, indique Cécile André. Une institutrice seule avec trois enfants est éligible ; un couple rémunéré au Smic avec deux enfants touche également un complément de revenus. Le montant moyen du

rSa activité est de 185 euros. » Si les bénéficiaires du rSa socle signent un contrat d'engagement réciproque avec le Conseil Général, les bénéficiaires du rSa activité ne sont liés par aucun lien contractuel.

Les plateformes d'orientation à destination des bénéficiaires du rSa socle se poursuivent depuis la fin du mois de septembre. Composées d'une information collective et d'un entretien individuel au cours duquel est balayé l'ensemble de la situation des personnes, elles débouchent sur la désignation pour chacune d'un référent au Conseil Général, au Pôle emploi ou au sein d'un organisme partenaire.

Autre nouveauté liée au dispositif: les bénéficiaires du rSa peuvent également disposer d'une Aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE), sur demande

de leur référent, pour lever des freins dans leur démarche d'insertion professionnelle. Crédit de l'État géré par le Département, ce fonds (290 000 euros sur six mois) permet de prendre en charge tout ou partie des coûts liés à la mobilité, à la garde d'enfants, au logement... Nathalie Alexis, référente rSa à l'Unité territoriale de solidarité d'Avallon, se réjouit de cette « bouffée d'oxygène », précieuse « notamment en matière de mobilité dans les secteurs ruraux ».

### INFOS +

Rendez-vous sur le site [www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr)  
Test d'éligibilité en ligne avec calcul d'un montant estimatif.  
Possibilité de télécharger le formulaire de demande de rSa à remplir et à envoyer à la Caisse d'allocations familiales.

